



ENSEMBLE, METTONS UN TERME AUX MARIAGES FORCÉS !

20 novembre 2015 :

Remise de la petition avec 48 567 signatures





A L'OCCASION DE CONFÉRENCE SUR LA LUTTE CONTRE LES MARIAGES FORCÉS ORGANISÉE PAR LE MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL, LE VENDREDI 20 NOVEMBRE 2015, L'ASSOCIATION DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE CARE FRANCE REMET AU GOUVERNEMENT FRANÇAIS LES 48 567 SIGNATURES COLLECTÉES POUR LA PÉTITION « ENSEMBLE, METTONS UN TERME AUX MARIAGES FORCÉS ».

Pourquoi est-il important de se mobiliser ?

Les violences envers les femmes et les jeunes filles constituent l'une des violations les plus répandues des droits humains dans le monde. Elles peuvent prendre plusieurs formes et le mariage forcé constitue encore l'une des formes les plus prégnantes de violences faites aux femmes et aux filles. **Chaque jour, près de 39 000 filles sont mariées, soit environ une petite fille toutes les 2 secondes. 14.2 millions de filles par an subissent encore cette pratique (UNICEF).**

Dans les pays en développement (en dehors de la Chine), 1 fille sur 3 entre 20 et 24 ans a été mariée avant l'âge de 18 ans. Dans certains pays, la prévalence du mariage forcé est très importante : au Niger, près de 77% des femmes et des filles ont subi un mariage forcé, au Tchad ce sont 69% des filles qui l'ont subi et 74% au Bangladesh (UNICEF).

QUELS FACTEURS CONTRIBUENT À L'AUGMENTATION DES MARIAGES FORCÉS ?

Ce phénomène, majoritairement dû à des pratiques traditionnelles et religieuses, s'intensifie en période de crise ou de conflit. Sous la contrainte économique, on observe une augmentation de la prévalence des mariages forcés. De même, le mariage peut être perçu comme un moyen de protéger sa fille et l'honneur familial de toute agression sexuelle hors mariage. Enfin, certains pays ont encore des lois discriminantes à l'égard des filles autorisant un âge légal au mariage plus bas pour les filles que pour les garçons.

DES IMPACTS NÉGATIFS ET MALHEUREUSEMENT DURABLES

Les mariages forcés privent les filles et les garçons de leurs droits, de leur enfance et ont des conséquences multiples sur l'avenir de ses enfants.

Le mariage forcé est en effet un des freins à l'éducation des jeunes filles. L'un des principaux motifs d'abandon de l'école est le mariage forcé souvent suivi de grossesses précoces obligeant les filles à se concentrer sur la sphère domestique.

Les mariages forcés ont également des conséquences sur la santé des jeunes filles. Plus isolées, elles ont souvent moins accès aux services de santé. Souvent mariées avec un homme plus âgé, les jeunes filles ont également plus de risques de contracter le VIH/SIDA. Ainsi, en Afrique subsaharienne, les filles âgées de 15 à 19 ans sont 2 à 6 fois plus exposées au VIH que les garçons du même âge (ICRW). Les risques importants liés aux grossesses précoces ont également de fortes conséquences sur la santé des filles. Les complications de grossesse et d'accouchement sont par ailleurs les causes principales de décès chez les filles de 15 à 19 ans dans les pays en développement.

L'action de CARE dans la lutte contre les mariages forcés

Face à l'ampleur de cette problématique, CARE mène à la fois des actions programmatiques et de plaidoyer afin de faire évoluer les normes sociales et les causes profondes menant au mariage forcé. Dans son travail quotidien avec les communautés et les autorités à la fois aux niveaux local et national, CARE contribue à initier les changements structurels et sociaux pour un changement durable des lois et des comportements à l'égard des femmes et des filles.

LES PROGRAMMES SUR LE TERRAIN

Du Moyen-Orient à l'Asie du Sud en passant par l'Afrique subsaharienne, CARE aide les communautés à développer leurs propres solutions et alternatives au mariage forcé à travers :

- La sensibilisation des familles.
- L'implication des hommes pour lutter contre les stéréotypes de genre ancrés dans les mentalités. L'objectif de nos programmes est de déconstruire l'idée que les femmes et les hommes sont des groupes opposés dont le gain de pouvoir pour l'un implique une perte pour l'autre. Le défi est bien sûr d'impliquer les hommes sans renforcer les valeurs et structures patriarcales.
- L'incitation des pays à intégrer des stratégies pour la défense de l'égalité hommes-femmes dans leurs plans d'éducation.

EN ETHIOPIE, deux filles sur cinq sont mariées avant leurs 18 ans et près d'une fille sur cinq avant l'âge de 15 ans. Depuis 2010, CARE a mis en place un projet pour soutenir 5 000 jeunes filles de 14 à 19 ans mariées, divorcées ou veuves. Beaucoup de ces filles n'avaient que très peu accès aux services de santé, d'éducation et étaient isolées socialement. CARE a créé des groupes de soutien au sein desquels les filles peuvent partager les expériences et en apprendre davantage sur des sujets tels que la santé sexuelle et reproductive, ou la production de revenus économiques. Plus de la moitié des filles ont désormais davantage confiance en elles pour discuter avec leur mari de l'utilisation de moyens de contraception ou de la gestion des finances familiales.

Des programmes radios et des réunions communautaires sont également organisés afin de former les adultes sur les dangers du mariage forcé et les moyens de les empêcher. Plus de 180 mariages d'enfants ont déjà été évités grâce à l'action de 1 400 membres communautaires ayant participé à ce programme.

TÉMOIGNAGE D'ELENI, 14 ANS

« Le jour de mon mariage, j'avais 12 ans. J'étais effrayée et en colère parce que personne ne m'avait prévenue. Mes parents vieillissaient et ont pensé que ma vie serait meilleure si j'avais un mari pour veiller sur moi. J'ai ensuite rejoint un groupe de soutien mis en place par CARE. Mes parents ont aussi rencontré les équipes de CARE. Ils ont finalement accepté que je divorce et que je retourne à l'école. Je veux avoir un bon travail pour avoir une meilleure vie et quand je serai plus grande je choisirai un mari qui me soutiendra dans mes choix. »

LES ACTIONS DE PLAIDOYER

CARE mène un important travail de plaidoyer pour que la lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles devienne une priorité des actions de développement. CARE s'est notamment mobilisé lors du **Sommet de la Fille en juillet 2014 à Londres**, en appelant les gouvernements et les bailleurs à des engagements politiques, programmatiques et financiers concrets et réalisables pour lutter de manière efficace contre les causes profondes des mariages forcés.

A l'issue de ce sommet, la Girl Summit Charter a été signée par plus de 150 organisations dont plusieurs gouvernements très touchés par la pratique des mariages forcés, des institutions multilatérales comme l'OCDE ou encore par plusieurs ONG dont CARE.

CARE appelle la France, dans ses actions en France comme à l'international, à promouvoir et mettre en œuvre les actions suivantes :

- Soutenir et développer les politiques et programmes de lutte contre les causes profondes des mariages forcés et à multiplier les initiatives dans les domaines de l'éducation, de la santé ou encore de la réduction de la pauvreté, tous liés à la problématique des mariages forcés. CARE demande également à ce que chaque Etat adopte des lois non discriminantes pour les femmes et les filles (notamment sur l'âge légal du mariage), mais aussi renforce les politiques, institutions et systèmes favorables aux droits des femmes et des filles, par exemple en formant et sensibilisant certains acteurs clés à cette question (leaders religieux et communautaires, enseignants, personnels de santé...).
- Soutenir la société civile et les initiatives communautaires pour s'attaquer aux normes sociales à l'origine des mariages forcés, tout en encourageant la participation des hommes et des garçons, des leaders communautaires et de toute autre partie prenante.
- Favoriser l'autonomisation des filles mariées et répondre à leurs besoins, notamment en termes de poursuite de scolarité, d'accès aux soins ou encore de développement de compétences sociales et professionnelles.
- Adopter et mettre en œuvre des stratégies ou plans d'actions nationaux sur les mariages forcés afin de promouvoir la coordination multisectorielle et une approche intégrée de lutte contre les mariages forcés.
- Améliorer la collecte, l'analyse et l'utilisation des données existantes afin de renforcer la prévention des mariages forcés (identification de zones particulièrement touchées par ses pratiques...).
- Assurer la mise en œuvre effective de l'objectif 5 de l'Agenda 2030 pour le Développement Durable adopté en septembre 2015 et plus particulièrement de la cible visant à « Éliminer toutes les pratiques préjudiciables, telles que le mariage des enfants, le mariage précoce ou forcé et la mutilation génitale féminine ».

48 567 citoyens lancent un appel à la mobilisation internationale

A l'occasion de la Journée internationale des filles en octobre 2013, CARE a lancé une pétition en ligne invitant les citoyens à se mobiliser contre les mariages forcés, « Ensemble mettons un terme aux mariages forcés ! ».

A travers cette pétition qui a suscité une forte mobilisation, les citoyens souhaitent interroger le gouvernement français sur l'ampleur de cette problématique en lui demandant de prendre et promouvoir des engagements forts pour lutter efficacement contre cette violation des droits humains.

La pétition demande notamment à la communauté internationale de respecter et faire respecter les lois existantes visant à protéger les filles, y compris l'article 16 de la déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 et la Résolution 1468 sur les mariages forcés et mariages d'enfants du 5 octobre 2005 du Conseil de l'Europe. Il s'agit également de rappeler au gouvernement français sa responsabilité à porter la voix des populations les plus vulnérables auprès des institutions internationales.

EN CE 20 NOVEMBRE 2015, CARE FRANCE REMETTRA LES 48 567 SIGNATURES À PASCALE BOISTARD, SECRÉTAIRE D'ÉTAT CHARGÉE DES DROITS DES FEMMES ET MATTHIAS FEKL, SECRÉTAIRE D'ÉTAT CHARGÉ DU COMMERCE EXTÉRIEUR, DE LA PROMOTION DU TOURISME ET DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER.



SOURCES

- UNICEF, Ending child marriage, Progress and prospects, 2014 http://data.unicef.org/corecode/uploads/document6/uploaded_pdfs/corecode/Child-Marriage-Brochure-HR_164.pdf
- UNICEF, Child Marriages: 39,000 Every Day, press release, 2013 http://www.unicef.org/media/media_68114.html
- ICRW, Improving the Lives of Married Adolescent Girls in Amhara, Ethiopia, 2014 <http://www.icrw.org/publications/improving-lives-married-adolescent-girls-amhara-ethiopia>

A PROPOS DE CARE

CARE International est une association de solidarité internationale luttant contre la pauvreté et les injustices dans plus de 80 pays à travers le monde afin d'aider les personnes les plus vulnérables à sortir de la pauvreté. Nous apportons également une aide d'urgence aux personnes affectées par un conflit ou une catastrophe naturelle, pour les aider à se relever suite à ces événements. A la fois dans ses programmes sur le terrain et dans ses actions de plaidoyer, CARE promeut le rôle central des femmes comme actrices du développement.

Pour plus d'informations : www.carefrance.org

Crédit photos : CARE

Contact médias :

Laury-Anne Bellessa, bellessa@carefrance.org , + 33 (0) 1 53 19 89 92